



## Appel à la mobilisation des établissements second degré des Bouches-du-Rhône

Organisations signataires : SNES-FSU, SNEP-FSU, SE-Unsa, CGT Éduc'Action, SGEN-CFDT, Sud éducation, CNT

Dans un climat global de défiance des enseignants envers leur ministre, les organisations signataires dénoncent les conséquences de l'allocation insuffisante de moyens pour la rentrée 2020 dans les collèges et lycées du département.

Dans un contexte de hausse démographique, cette insuffisance se traduit notamment par une redistribution d'une large partie des moyens des collèges les plus défavorisés pour financer les nécessaires ouvertures de classes. Il en résulte une baisse historique et alarmante des moyens alloués à l'éducation prioritaire dans les collèges. Certains collèges REP+ situés dans les quartiers les plus défavorisés de Marseille vont se voir retirer, à effectif constant, jusqu'à 30 heures sur leur DGH !

Cette situation est la conséquence directe des choix politiques qui ont présidé à la construction du budget de l'éducation pour la rentrée 2020. En effet, afin de permettre des dédoublements dans des écoles de l'éducation prioritaire, notre ministre crée 440 postes dans le premier degré mais en supprime simultanément autant dans le second degré.

En se faisant à moyens constants, cette réforme ambitieuse censée lutter contre les discriminations scolaires se transforme en véritable désastre pour l'éducation prioritaire elle-même.

Pour dénoncer ces choix injustes nos organisations appellent à une journée de grève et de mobilisations le **mardi 10 mars**.